



## Atelier « Revitalisation des centres bourgs » Saint Etienne du Valdonnez

Du lundi 20 novembre 2017 à 18h30

**Présents :** Valérie BONNEFILLE, Cathy FAYET, Christine FORCE, Anne Marie TRIPICCHIO ROMAIN, Monique DEDET, Alain GALLIERE, Jean François CHABERT, Caroline ENTRAYGUES du CAUE de la Lozère et Marina FOULQUIÉ de l'Association Terres de Vie en Lozère.

**Excusés :** Harold COURT, Céline DURAND, Valérie TEISSIER, Hervé ROUARD, Hélène BERTHOMIEU, Benoit MALAVAL, Stéphanie BRAUD, Siméon CHAPELLE, Nathalie DEDET, Evelyne CHABERT, Antoinette CHABERT, Nathalie et Philippe MERCIER, Gilbert POUSSEL

### I Rappel des actions de la feuille de route

Jean François CHABERT, maire de Saint Etienne du Valdonnez, accueille les participants et les remercie de leur présence pour cet atelier de travail sur la poursuite de la revitalisation des centres bourgs.

Marina FOULQUIÉ, chargée de mission à l'Association Terres de Vie en Lozère, rappelle les actions issues des ateliers de l'expérimentation de revitalisation des centres bourgs.

#### Enjeu prioritaire

Aménagement de la place de la mairie

##### Sociabilité et espaces publics

- Aménagement des rues
- Lien intergénérationnel

##### Patrimonialisation et tourisme

- Circuit découverte / Lien intergénérationnel

### II Point d'avancement des actions

#### ❖ Aménagement de la place de la mairie et cheminement piétons

Le projet d'aménagement de la place de la mairie est accompagné par la DDT 48 via le pôle projet et le CAUE 48.

- **Calendrier :**
  - Finalisation des pièces pour le lancement de l'appel d'offres : fin novembre 2017.
  - Lancement de l'appel d'offres en décembre 2017
  - Rendu : mi janvier 2018
  - Audition des candidats en février 2018

Association Terres de Vie en Lozère

1 rue du pont Notre Dame 48000 MENDE

☎ : 04 66 47 68 49 – Site Internet : [www.assoterresdevie.fr](http://www.assoterresdevie.fr)

Chargée de mission accueil : [marinafoulquie@assoterresdevie.fr](mailto:marinafoulquie@assoterresdevie.fr)





- Programme :

Le projet d'aménagement se déroulera en plusieurs phases :

**1) Espace public : « le cœur de vie de village, modulable et aux usages multiples »**

- Un point d'eau
- Un terrain de pétanque
- Accueil d'évènements ponctuels : marché par exemple, spectacle
- Coin pique nique avec barbecue
- Locaux poubelles

**2) Bâtiment(s)**

- Liaison avec la mairie et l'école
- 2 logements sociaux de type T2 accessibles
- Cantine pour environ 20 enfants (soit 50m<sup>2</sup>) avec un office de réchauffage
- Salle associative 50m<sup>2</sup> environ avec locaux de stockage (10m<sup>2</sup> environ)
- 1 espace bibliothèque pouvant être ouvert sur la salle associative avec un espace multimédia environ 50m<sup>2</sup>
- Le bâtiment devra être économe en énergies et faire appel à des énergies renouvelables.

Les personnes occupants les gîtes seront informés début 2018 que les gîtes seront démolis à l'automne 2018.

❖ **Aménagement des rues : noms des rues**

Depuis la dernière réunion du mois de novembre 2016, cela a un peu avancé. La Poste, avec qui la commune a un contrat, a pris du retard pour vérifier et valider les noms et la numérotation des rues. Un premier aller retour entre la Poste et la commune a eu lieu. Ils attendent la validation finale de la Poste.

Un projet de Signalétique d'Informations Locales pourrait être mis en place en complément pour indiquer les services présents sur la commune. Le GAL Terres de Vie en Lozère finance ce projet à partir du cahier des charges que vous pouvez retrouver en pièce jointe.

❖ **Site internet et lien intergénérationnel**

Pour le site internet, il a été proposé une offre de stage ou atelier à l'école du numérique Còdi n camp mais cela n'a pas abouti. Il a été indiqué de se renseigner sur les formations lozériennes ou voisine qui peuvent réaliser le site internet dans le cadre de leur cursus. Il existe une formation au [CNAM de Millau](#) dans ce domaine.

Pour l'action sur le lien intergénérationnel, les actions menées par l'école, le foyer rural et l'association des aînés ruraux se poursuivent. Le lien intergénérationnel se développera lorsque la commune aura une salle des associations et une bibliothèque qui sont prévus dans le projet d'aménagement de la place de la mairie.

*Association Terres de Vie en Lozère*

1 rue du pont Notre Dame 48000 MENDE

☎ : 04 66 47 68 49 – Site Internet : [www.assoterresdevie.fr](http://www.assoterresdevie.fr)

Chargée de mission accueil : [marinafoulquie@assoterresdevie.fr](mailto:marinafoulquie@assoterresdevie.fr)



CE PROJET EST COFINANCÉ PAR L'UNION EUROPÉENNE.



## ❖ Circuit découverte

Cette action n'a pas beaucoup évolué depuis la dernière réunion. Une marche gourmande a été réalisée. Elle a connu du succès.

La compétence tourisme est détenue maintenant par la communauté de communes Mont Lozère. Donc il faudra échanger avec les autres communes de la communauté de communes pour faire avancer cette action de mise en valeur des chemins.

## III Dispositif Bourgs Centres de la région Occitanie

La région Occitanie Pyrénées Méditerranée met en place un dispositif Bourgs Centres. Dans le cadre de ce dispositif, on entend bourg centre les bourgs qui exercent des fonctions de centralité vis-à-vis de son bassin de vie. Les communes concernées sont les pôles de services selon la nomenclature INSEE. Pour les communes de moins de 1500 habitants, les anciens chefs lieux de cantons peuvent répondre à ce dispositif ainsi que certaines communes qui peuvent expliquer leur fonction de centralité sur le bassin de vie. Saint Etienne du Valdonnez peut prétendre à ce dispositif.

Ce dispositif est la traduction d'une vision stratégique sur le moyen et long terme à partir d'un diagnostic partagé entre la commune, les acteurs du bassin de vie, l'EPCI et l'association Terres de Vie en Lozère avec un programme opérationnel pluriannuel. Cela est un acte volontaire de s'engager dans cette démarche.

Thématiques concernées :

- Qualification du cadre de vie (entrées de ville, espaces publics, patrimoine, aménagements paysagers,...)
- Habitat (création de logements sociaux, résorption de la vacance, lutte contre l'habitat indigne, lutte contre la précarité énergétique, nouvelles formes d'habitat,...)
- Offre de services (santé, enfance / jeunesse, équipements sportifs, équipements culturels,...)
- Mobilité (intermodalité, cheminements doux,...)
- Développement économique (maintien du commerce en centre ville, halles de marché, nouvelles activités artisanales et commerciales, tiers lieux, espaces collaboratifs, développement de l'offre touristique,...)
- + Initiatives innovantes et expérimentales

Dans une démarche transversale et de transition écologique et énergétique.

Pour mettre en place ce contrat bourgs centres, il y a trois étapes :

### 1) **Acte de pré-candidature**

Des échanges sont réalisés pour bâtir la feuille de route et voir ce qu'il manque pour établir le contrat. Il peut être demandé un appui interne et externe.

*Association Terres de Vie en Lozère*

1 rue du pont Notre Dame 48000 MENDE

☎ : 04 66 47 68 49 – Site Internet : [www.assoterresdevie.fr](http://www.assoterresdevie.fr)

Chargée de mission accueil : [marinafoulquie@assoterresdevie.fr](mailto:marinafoulquie@assoterresdevie.fr)



CE PROJET EST COFINANCE PAR L'UNION EUROPEENNE.



## 2) **Elaboration du projet**

La Région finance 50% de 30 000€ pour l'étude (prestations externes)

## 3) **Signature du contrat d'objectifs**

Il est proposé de se réunir le **19 décembre 2017 à 18h** pour travailler sur la pré-candidature de ce dispositif. La présentation du dispositif et la pré-candidature sont disponibles en pièce jointe.

La réunion s'est terminée autour d'un pot offert par la municipalité.

---

*Association Terres de Vie en Lozère*

1 rue du pont Notre Dame 48000 MENDE

☎ : 04 66 47 68 49 – Site Internet : [www.assoterresdevie.fr](http://www.assoterresdevie.fr)

Chargée de mission accueil : [marinafoulquie@assoterresdevie.fr](mailto:marinafoulquie@assoterresdevie.fr)



CE PROJET EST COFINANCE PAR L'UNION EUROPEENNE.

